

## DÉLIBÉRATION

### SEANCE DU 03 Mars 2026

Convocation du 24 février

L'an deux mil vingt-six et le trois mars à 19 heures 30, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : Maria TREFCON, Philippe PETIT, Marie-Christine MISSIAEN, Céline COLLET, Yvette CARTON, Gérard MOERMAN, Nicole DUMONT, Louis GUERRA, Sophie PIOLÉ, Cédric CAGNARD, Anne CALVARIN-POTTIER, Bernard MICHALAK, Bruno DESANDERE, Bernard ROBIDA, Frédéric DOMON

Étaient absents : Jean-Marie THIBAUT, Michel MARCHAND (pouvoir à M. MOERMAN), Marie-Laure DELATTRE (pouvoir à Maria TREFCON), Michel THIEFAINE (pouvoir à M. ROBIDA)

M. Philippe PETIT est nommé secrétaire de séance

### **Tarifs du centre de loisirs 2026 (n°6-2026)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adoptent les tarifs suivants pour le centre de loisirs pour l'année 2026 :

- Pour les habitants de Dreuil-RPC et Amiens Métropole :  
Quotient familial < 900 €                      Participation par semaine 18 €  
Quotient familial > 900 €                      Participation par semaine 32 €
  
- Pour les habitants hors Amiens Métropole :  
Quotient familial < 900 €                      Participation par semaine 28 €  
Quotient familial > 900 €                      Participation par semaine 42 €
  
- Participation pour la grande sortie :  
20 € pour les habitants de Dreuil-RPC et Amiens Métropole  
25 € pour les habitants hors Amiens Métropole
  
- Participation pour la restauration :  
4,80 € pour les habitants de Dreuil-RPC et Amiens Métropole  
5,70 € pour les habitants hors Amiens Métropole

Le Maire,  
Maria TREFCON

